



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le lundi 15 avril 2019 à 9 h
7701, boul. Louis-H. La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mohamed Cherif Ferah, Directeur d'arrondissement
Nataliya Horokhovska, Secrétaire d'arrondissement substitut

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 9 h 01, mais aucune question n'est posée.

10.01

Période de questions des membres du conseil

La période de questions des membres du conseil débute à 9 h 02, mais aucune question n'est posée.

10.02

CA19 12088

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 avril 2019 à 9 h

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 avril 2019 à 9 h.

ADOPTÉE

10.03

CA19 12089

Autoriser une dépense additionnelle de 16 671,38 \$, taxes incluses, pour l'ajout de services professionnels d'ingénierie, dans le cadre du contrat accordé à Induktion Groupe Conseil, relativement à la réfection et au réaménagement de la cour des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, majorant le total du contrat de 97 153,87 \$ à 113 825,25 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 2018-10-SP (1 soumissionnaire)

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 16 671,38 \$, taxes incluses, au contrat pour l'élaboration des plans et devis, documents d'appel d'offres, surveillance de travaux, pour la réfection et réaménagement de la cour des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou.

D'autoriser le maire d'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement à signer tout document relatif à cette transaction.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE

20.01 1186927002

CA19 12090

Autoriser une dépense totale de 11 283 062,84 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Octroyer un contrat au montant de 10 074 163,25 \$, taxes incluses, à Eurovia Québec Construction inc., pour les travaux de reconstruction (PRR), planage et revêtement de chaussées (PCPR) sur diverses rues de l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public numéro 2019-01-TR (6 soumissionnaires)

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 11 283 062,84 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour les travaux de reconstruction (PRR), planage et revêtement de chaussées (PCPR) sur diverses rues de l'arrondissement d'Anjou.

D'accorder à la compagnie Eurovia Québec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit 10 074 163,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public numéro 2019-01-TR (6 soumissionnaires).

D'autoriser le maire d'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement à signer tout document relatif à cette transaction.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.02 1197715007

CA19 12091

Levée de la séance

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

Que la présente séance soit levée à 9 h 10.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Nataliya HOROKHOVSKA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le
7 mai 2019.